

ÉTATS DE REPORTING QUANTITATIF (QRT)



Bilan 1/2

S.02.01.02

Entity: Prudence Créole
Date: 31/12/2025
Devise: KEUR - milliers d'Euros

Bilan

Valeur Solvabilité II

C0010

Actifs

Goodwill	R0010	
Frais d'acquisition différés	R0020	
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	2 480
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	232 921
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
<i>Actions</i>	<i>R0100</i>	<i>7 953</i>
Actions – cotées	R0110	41
Actions – non cotées	R0120	7 912
<i>Obligations</i>	<i>R0130</i>	<i>205 051</i>
Obligations d'État	R0140	94 535
Obligations d'entreprise	R0150	74 000
Titres structurés	R0160	36 516
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	19 609
Produits dérivés	R0190	308
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	39 051
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	39 051
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	151 630
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	151 630
Non-vie hors santé	R0290	151 630
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	1 990
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	50 683
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	34 176
Autres créances (hors assurance)	R0380	11 143
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	28
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	2 651
Total de l'actif	R0500	526 755

Bilan 2/2

S.02.01.02

Entity: **Prudence Créole**
 Date: **31/12/2025**
 Devise: **KEUR - milliers d'Euros**

Bilan

Valeur Solvabilité II

C0010

Passifs

Provisions techniques non-vie	R0510	277 952
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	270 301
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	261 655
Marge de risque	R0550	8 645
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	7 651
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	7 427
Marge de risque	R0590	224
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	10 882
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	10 882
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	10 579
Marge de risque	R0680	303
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Autres provisions techniques	R0730	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	1 664
Provisions pour retraite	R0760	1 700
Dépôts des réassureurs	R0770	26 312
Passifs d'impôts différés	R0780	11 741
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	3 977
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	58 413
Autres dettes (hors assurance)	R0840	25 253
Passifs subordonnés	R0850	15 616
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	15 616
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	4 503
Total du passif	R0900	438 014
Excédent d'actif sur passif	R1000	88 741

Provisions techniques vie et santé SLT 1/2
S.12.01.02

Entité: Prudence Créole
 Date: 31/12/2025
 Devise: K EUR - milliers d'Euros

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
			C0020	C0030	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	C0060	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties			
					C0040	C0050		C0070	C0080			
		C0090	C0100	C0150								
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Meilleure estimation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Meilleure estimation brute	R0030	0	0	0	0	0	0	0	10 579	0	10 579	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie – total	R0090	0	0	0	0	0	0	0	10 579	0	10 579	
Marge de risque	R0100	0	0	0	0	0	0	0	303	0	303	
Provisions techniques – Total	R0200	0	0	0	0	0	0	0	10 882	0	10 882	

Provisions techniques vie et santé SLT 2/2
S.12.01.02

Entité: Prudence Créole
 Date: 31/12/2025
 Devise: K EUR - milliers d'Euros

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liés aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
		C0160	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties			
			C0170	C0180			
		C0190	C0200	C0210			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0	0	0	0	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque		0	0	0	0	0	
Meilleure estimation		0	0	0	0	0	
Meilleure estimation brute	R0030	0	0	0	0	0	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0	0	0	0	0	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie – total	R0090	0	0	0	0	0	
Marge de risque	R0100	0	0	0	0	0	
Provisions techniques – Total	R0200	0	0	0	0	0	

Provisions techniques non-vie 1/2
S.17.01.02

Entity: **Prudence Créole**
Date: **31/12/2025**
Devise: **KEUR - milliers d'Euros**

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée							
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0	0	0
véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque									
Meilleure estimation									
Provisions pour primes									
Brut	R0060	1 883	-599	0	11 096	8 252	5	3 809	-1 065
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	-668	280	5	-4 184	-1 065
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	1 883	-599	0	11 764	7 972	0	7 993	0
Provisions pour sinistres									
Brut	R0160	5 775	367	0	119 743	22 283	42	93 816	3 675
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	63 043	9 497	0	84 722	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	5 775	367	0	56 700	12 785	42	9 094	3 675
Total meilleure estimation – brut	R0260	7 658	-232	0	130 839	30 535	47	97 625	2 610
Total meilleure estimation – net	R0270	7 658	-232	0	68 464	20 757	42	17 087	3 675
Marge de risque	R0280	209	15	0	6 934	452	5	924	331
Provisions techniques – Total									
Provisions techniques – Total	R0320	7 868	-216	0	137 773	30 987	52	98 549	2 940
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	62 375	9 778	5	80 538	-1 065
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	7 868	-216	0	75 398	21 209	47	18 010	4 005

Sinistres en non-vie 1/2

S.19.01.21

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2025
Devise: K EUR - milliers d'Euros

Sinistres en non-vie

Total Activités Non-vie

année de souscription / année d'accident

Z0010	année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Year	Année de développement											Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)			
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +					
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110					
Prior	R0100													C0180		
N-9	R0160	18 180	38 709	1 725	1 237	5 362	620	747	1 213	79	35		R0100	0	135 074	
N-8	R0170	41 285	19 043	1 771	953	1 111	387	1 991	1 339	128			R0160	35	67 899	
N-7	R0180	44 297	20 759	2 630	1 290	661	604	507	209				R0170	128	67 981	
N-6	R0190	38 075	21 423	2 694	998	766	2 378	791					R0180	209	70 930	
N-5	R0200	31 497	19 241	2 159	1 171	791	480						R0190	791	67 119	
N-4	R0210	40 259	22 850	6 172	3 781	3 173							R0200	480	55 330	
N-3	R0220	51 018	27 298	3 939	2 264								R0210	3 173	76 221	
N-2	R0230	42 888	25 765	4 059									R0220	2 264	84 508	
N-1	R0240	57 662	57 362										R0230	4 059	72 709	
N	R0250	87 271											R0240	57 362	114 966	
													R0250	87 271	87 271	
													Total	R0260	157 127	960 596

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Year	Année de développement											Fin d'année (données actualisées)			
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +				
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300				
Prior	R0100												C0360		
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	9 096	8 926		R0100	15 048	
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	14 859	14 950			R0160	6 924	
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	4 253	5 100				R0170	11 536	
N-6	R0190	0	0	0	0	0	10 919	9 436					R0180	4 024	
N-5	R0200	0	0	0	0	7 447	6 095						R0190	7 300	
N-4	R0210	0	0	0	16 393	20 417							R0200	4 788	
N-3	R0220	0	0	13 266	11 970								R0210	16 941	
N-2	R0230	0	19 437	11 947									R0220	10 058	
N-1	R0240	140 267	73 388										R0230	9 613	
N	R0250	80 290											R0240	68 244	
													R0250	72 986	
													Total	R0260	232 094

Sinistres en non-vie 2/2

S.19.01.21

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2025
Devise: K EUR - milliers d'Euros

Sinistres en non-vie

Total Activités Non-vie

Ligne d'activité / année de souscription

Z0010	année de souscription
-------	-----------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Year	Année de développement											Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés) C0180
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +		
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110		C0170
Prior	R0100												
N-9	R0160	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	R0100	0
N-8	R0170	3	22	0	0	0	0	0	0			R0160	0
N-7	R0180	0	25	1	1	0	0	0	0			R0170	0
N-6	R0190	2	4	0	0	0	0	0				R0180	0
N-5	R0200	7	1	0	0	0	0					R0190	0
N-4	R0210	1	12	1	0	0						R0200	0
N-3	R0220	0	10	1	1 025							R0210	0
N-2	R0230	0	3	0								R0220	0
N-1	R0240	3	55									R0230	0
N	R0250	0										R0240	55
												R0250	55
												Total R0260	109

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Year	Année de développement											Fin d'année (données actualisées) C0360	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +		
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300		C0360
Prior	R0100												
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	R0100	1
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0			R0160	0
N-7	R0180	0	0	0	0	0	-1	0				R0170	0
N-6	R0190	0	0	0	0	0	0					R0180	0
N-5	R0200	0	0	0	0	-2	1					R0190	0
N-4	R0210	0	0	0	-3	0						R0200	1
N-3	R0220	0	0	-1	1							R0210	0
N-2	R0230	0	0	4								R0220	1
N-1	R0240	1	28									R0230	4
N	R0250	8										R0240	27
												R0250	8
												Total R0260	42

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires S.22.01.21

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2025
Devise: K EUR - milliers d'Euros

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	288 834	0	0	1 707	0
Fonds propres de base	R0020	96 536	0	0	-698	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	96 536	0	0	-698	0
Capital de solvabilité requis	R0090	49 168	0	0	2 189	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	85 344	0	0	-698	0
Minimum de capital requis	R0110	22 126	0	0	677	0

Fonds propres 1/2
S.23.01.01

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2025
Devise: K EUR - milliers d'Euros

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	7 027	7 027	0	0	0
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	13 413	13 413	0	0	0
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0	0	0	0	0
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0	0	0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0	0	0	0
Actions de préférence	R0090	0	0	0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0	0	0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	60 479	60 479	0	0	0
Passifs subordonnés	R0140	15 616	0	0	15 616	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets supra	R0160	0	0	0	0	0
	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0	0	0	0	0
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0	0	0	0
Total fonds propres de base après déductions	R0290	96 536	80 919	0	15 616	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0	0	0	0	0
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0	0	0	0	0
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0	0	0	0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0	0	0	0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0	0	0	0	0
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0	0	0	0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0	0	0	0	0
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0	0	0	0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0	0	0	0	0
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0	0	0	0	0

Fonds propres 2/2
S.23.01.01

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2025
Devise: K EUR - milliers d'Euros

Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	96 536	80 919	0	15 616	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	96 536	80 919	0	15 616	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	96 536	80 919	0	15 616	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	85 344	80 919	0	4 425	
Capital de solvabilité requis	R0580	49 168				
Minimum de capital requis	R0600	22 126				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	196%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	386%				

		Value
		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	88 741
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	7 821
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	20 440
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0
Réserve de réconciliation	R0760	60 479
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	10 147
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	10 147

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent un modèle interne (partiel ou intégral) S.25.05.21

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2025
Devise: K EUR - milliers d'Euros

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent un modèle interne (partiel ou intégral)

Information sur le capital de solvabilité requis

Type de risque		Capital de solvabilité requis	Montant modifié	USP	Simplifications
		C0010	C0070	C0090	C0120
Total diversification	R0020	-42 908	-42 908		
Total risque diversifié avant impôts	R0030	60 909	60 909		
Total risque diversifié après impôts	R0040	49 168	49 168		
Total risque de marché et de crédit	R0070	25 597	25 597		
Total risque de marché et de crédit - diversifié	R0080	13 173	13 173		
Risque de crédit non couvert par le risque de marché et de crédit	R0190	0	0		
Risque de crédit non couvert par le risque de marché et de crédit - diversifié	R0200	0	0		
Total risque commercial	R0270	0	0		
Total risque commercial - diversifié	R0280	0	0		
Total risque de souscription net - non vie	R0310	52 720	52 720		
Total risque de souscription net - non vie - diversifié	R0320	34 124	34 124		
Total risque de souscription - vie	R0400	0	0		
Total risque de souscription - vie - diversifié	R0410	0	0		
Total risque opérationnel	R0480	6 825	6 825		
Total risque opérationnel - diversifié	R0490	6 825	6 825		
Autres risques	R0500	6 934	6 934		

Calcul du capital de solvabilité requis

		Value
		C0100
Total des composants non diversifiés	R0110	61 055
Diversification	R0060	-11 887
Ajustement dû à l'agrégation des nSCR des FC	R0120	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	49 168
Exigence de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
dont exigence de capital supplémentaire déjà définie par l'Article 37 (1) Type a	R0211	0
dont exigence de capital supplémentaire déjà définie par l'Article 37 (1) Type b	R0212	0
dont exigence de capital supplémentaire déjà définie par l'Article 37 (1) Type c	R0213	0
dont exigence de capital supplémentaire déjà définie par l'Article 37 (1) Type d	R0214	0
Capital de solvabilité requis	R0220	49 168
Autres informations sur le SCR		
Montant/estimation de la capacité globale d'absorption des pertes des provisions techniques	R0300	0
Montant/estimation de la capacité globale d'absorption des pertes des impôts différés	R0310	-11 741
Exigence de capital pour le sous-module risque actions basé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notional pour la part restante	R0410	49 168
Total du capital de solvabilité requis notional pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notional pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0
Méthode utilisée pour le calcul de l'ajustement dû à l'agrégation des nSCR des FC	R0450	4 - No adjustment
Avantages discrétionnaires futurs nets	R0460	0

Approche concernant le taux d'imposition

		Oui/Non
		C0109
Approche basée sur le taux d'imposition moyen	R0590	2 - Non

Calcul de l'ajustement visant à tenir compte de la capacité d'absorption de pertes des impôts différés

LAC DT		LAC DT
		C0130
LAC DT	R0640	-11 741
LAC DT justifié par la reprise de passifs d'impôts différés	R0650	-11 741
LAC DT justifiée au regard de probables bénéfices économiques imposables futurs	R0660	0
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercice en cours	R0670	0
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercices futurs	R0680	0
LAC DT maximale	R0690	-14 958

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

S.28.01.01

Entité: Prudence Créole
Date: 31/12/2025
Devise: K EUR - milliers d'Euros

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie unique

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

Calcul du MCR non-vie		Activités en non-vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	7 658	32 955
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	394
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	68 464	46 930
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	20 757	58 675
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	42	13
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	17 087	27 516
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	3 675	2 526
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

Calcul du MCR vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance / des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	0	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220	0	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	10 579	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		0

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0010	C0040
RésultatMCRNL	R0010	22 516	0
RésultatMCR	R0200	0	222

Calcul du MCR global		C0070
MCR linéaire	R0300	22 738
Capital de solvabilité requis	R0310	49 168
Plafond du MCR	R0320	22 126
Plancher du MCR	R0330	12 292
MCR combiné	R0340	22 126
Seul plancher absolu du MCR	R0350	4 000
		C0070
Minimum de capital requis	R0400	22 126